

Département de la Meurthe et Moselle

GRAND-FAILLY

PLAN LOCAL D'URBANISME

MODIFICATION N°1

Liste des emplacements réservés

Document conforme à celui annexé à la délibération du conseil municipal en date du 28 mars 2013 approuvant le plan local d'urbanisme.

Le Maire

Mars 2013

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

Numéro	Désignation	Bénéficiaire	Surface (en m ²)
2	Extension du cimetière + voie piétonne	Commune	1000